

Le rocambolesque fonctionnement de la majorité.

Après la démission de Mme Receveur en juin, pour une raison « d'éthique », le conseil municipal du 23 janvier dernier concrétisait la situation de rupture entre le 1^{er} adjoint et M. le Maire. Celui-ci a en effet décidé de retirer, par arrêté municipal, la délégation d'adjoint aux finances à M. Dussurgey.

Après nous avoir fait croire que ce poste était crucial au bon fonctionnement des finances, cette décision publique est porteuse d'un message significatif sur le fonctionnement du conseil municipal. Le torchon brule au sein de cette majorité !

M. Dussurgey, après avoir attaqué frontalement M. Jean lors de la présentation publique de la ZAC des Verchères, nous gratifie d'une lettre en plein conseil reprenant tous ses griefs contre M. le Maire. Lettre soit disant écrite d'un commun accord entre les protagonistes, pour nous expliquer qu'il avait décidé de quitter son poste d'adjoint tout en restant conseiller municipal au sein de « l'équipe » majoritaire, ... qu'il appelle à l'unité !

Comprenez qui pourra.

Ces postures prêteraient à sourire si le positionnement de la commune dans son environnement intercommunal n'était pas en jeu, car M. Dussurgey a déclaré vouloir continuer de représenter Brindas à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) et au Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL). Quelle cohérence avec une défiance de la gouvernance de la commune ? D'autant que nous remarquons, à la lecture des comptes-rendus, ses absences nombreuses dans ces instances, notamment au SOL, où, faut-il le rappeler, il représente la CCVL et non pas Brindas.

Nous avons de quoi nous inquiéter pour la représentativité et l'image de notre commune !

Concernant le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire), nous regrettons toujours l'absence de plan de mandat, outil de travail indispensable pour l'animation d'un débat serin et efficace. La seule mise en perspective des diminutions drastiques des subventions et l'augmentation faramineuse de l'amende SRU, ainsi que du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) institué en 2012, ne peuvent servir une politique budgétaire sans saveur. Le court terme n'est pas la seule manière de gérer le développement d'une commune.

D'autant plus que dans un contexte difficile la situation de Brindas demeure saine, et ce grâce au travail de fond accompli par l'ancienne majorité qui a « laissé en caisse » pas loin de 2.000.000 euros.

Compte tenu des délais d'impressions, cet article a été écrit avant l'examen du budget le 20 février, qui devrait nous en apprendre plus sur l'éventuel réveil de la majorité.

Une nouvelle fois nous regrettons de découvrir dans la presse certains projets de la majorité, comme la possibilité d'engager un 3^{ème} policier municipal ou l'éventuelle ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle. Il existe pourtant des commissions sécurité et affaires scolaires au sein desquelles ces sujets devraient être discutés. Mais elles ne fonctionnent pas !

Nous vous souhaitons un beau et agréable printemps.

Vos élus : Christiane Agarrat, Patrick Bianchi, Alain Fabre, Christophe Lefevère, Fleury Pilaz.